



Bilan du degré de menace

Au cours des cent cinquante dernières années, quelque 250 espèces animales et végétales se sont éteintes en Suisse et beaucoup d'autres sont menacées au niveau local, régional et même mondial. Des listes rouges documentent ces menaces. Elles constituent un outil précieux pour la protection de la nature, puisqu'elles fournissent des informations cruciales permettant de prendre des mesures contre l'extinction des espèces. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, L'OFEV publie des listes rouges officielles et les actualise tous les dix à vingt ans selon les groupes d'espèces.

Les listes rouges des groupes d'espèces suivants ont été dressées sur la base des critères de l'UICN: chauves-souris, oiseaux nicheurs, reptiles, amphibiens, poissons et cyclostomes, papillons diurnes et zygènes, trichoptères, orthoptères, plécoptères, libellules, éphéméroptères, écrevisses, moules, gastéropodes, fougères et plantes à fleurs, mousses, characées, lichens épiphytes et terricoles ainsi que champignons supérieurs.

État: octobre 2015

Sommaire

Évolution pour toute la Suisse (vertébrés).....	3
Évolution pour toute la Suisse (invertébrés).....	6
Évolution pour toute la Suisse (plantes, champignons).....	8
Indice Liste Rouge RLI.....	10
Évolution dans les différentes régions.....	13
Importance pour la biodiversité.....	17
Définition de l'indicateur.....	18
Méthode de calcul.....	18
Informations complémentaires.....	19

Les listes rouges sont un instrument de conservation de la nature connu et éprouvé, en particulier pour les autorités d'exécution. Elles indiquent le risque d'extinction des espèces classées ou, exprimées de manière inverse, pronostiquent leurs chances de survie. Les critères internationaux de l'UICN prennent en compte des facteurs cruciaux pour la survie des espèces. Les listes rouges publiées ou approuvées par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) visent différents objectifs tels que l'évaluation de l'impact environnemental des mesures de planification spatiale.

L'indicateur trace l'évolution de la menace pour les espèces. Pour la plupart des listes rouges suisses, seules des valeurs initiales sont cependant disponibles, car les nouveaux critères de l'UICN n'étant appliqués que depuis 2001, ils ne peuvent être comparés à ceux précédemment en vigueur. Des informations concrètes sur l'évolution ne seront disponibles qu'après la publication des listes rouges correspondantes à jour.

Les listes rouges distinguent les catégories de menace suivantes (avec entre parenthèses leurs abréviations anglaises):

- éteint à l'échelle mondiale (EX)
- éteint en Suisse (RE)
- au bord de l'extinction (CR)
- en danger (EN)
- vulnérable (VU)
- potentiellement menacé (NT)
- non menacé (LC)
- données insuffisantes (DD)

Par «espèces sur listes rouges», on entend par conséquent les espèces classées dans l'une des cinq catégories de menace «éteint à l'échelle mondiale», «éteint en Suisse», «au bord de l'extinction», «en danger» et «vulnérable». Les listes rouges de l'OFEV contiennent une estimation des espèces indigènes d'un groupe d'espèces. Les organismes exotiques (neobiota) ne sont pas évalués.

Cet indicateur n'utilise que les listes rouges basées sur les critères de l'UICN. Ceci concerne en Suisse les groupes d'espèces suivants:

- Chauves-souris
- Oiseaux nicheurs
- Reptiles
- Amphibiens
- Poissons et cyclostomes
- Papillons diurnes et zygènes
- Trichoptères
- Plécoptères
- Orthoptères
- Libellules
- Éphémères
- Crustacés décapodes
- Bivalves
- Escargots

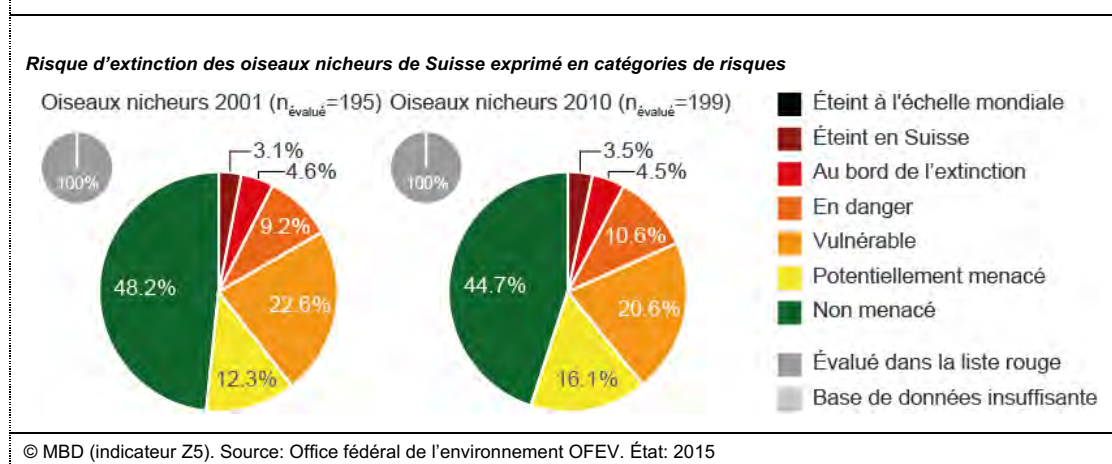
- Fougères et plantes à fleurs
- Mousses, characées
- Lichens épiphytes
- Lichens terricoles
- Champignons supérieurs

En plus des listes rouges établies selon les critères de l'UICN, d'autres listes rouges de 1994 ayant validité juridique existent encore pour les mammifères (chauves-souris exceptées), tipules, fourmis, abeilles, carabes et cicindèles, coléoptères aquatiques et névroptères. Ces listes rouges se basent principalement sur des observations sur le terrain, des recherches documentaires et des expertises. Leurs critères d'évaluation peuvent fortement varier. Plusieurs de ces listes rouges sont actuellement en cours de révision ou de traitement afin d'évaluer le statut de menace au moyen des critères UICN.

Évolution pour toute la Suisse (vertébrés)

Des données comparatives provenant de deux relevés ne sont jusqu'à présent disponibles que pour les oiseaux nicheurs. Une liste rouge pour les années 2007 et 2011 existe bien pour les poissons/cyclostomes, mais la plus récente ayant été établie selon une méthode sensiblement différente, la comparaison n'est pas possible. L'indicateur utilise les données de l'année 2011.

Fig. 1: Liste rouge des oiseaux nicheurs de Suisse



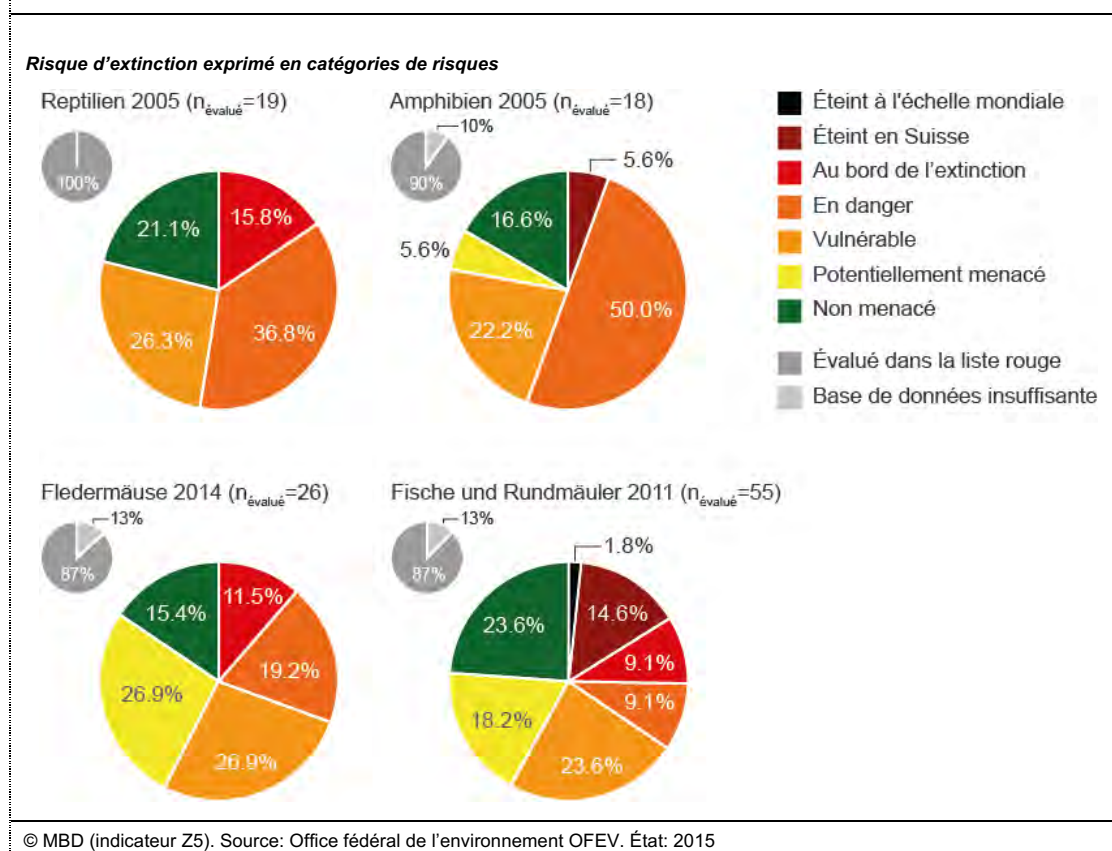
Commentaire

- À première vue, on ne constate aucun changement notable au cours de la période étudiée. La part des espèces sur listes rouges (catégories «éteint à l'échelle mondiale» à «vulnérable») a baissé de 39,5 à 39,2 pour cent. La part des espèces éteintes en Suisse (RE) est passée de 3,1 à 3,5 pour cent, celle des espèces en danger (EN) de 9,2 à 10,6 pour cent. La part des espèces vulnérables (VU) a baissé en revanche de 22,6 à 20,6 pour cent.
- Entre 2001 et 2010, deux espèces ont disparu en Suisse: la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) et la Fauvette orphée (*Sylvia hortensis*). Le Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) a en revanche été réintroduit avec succès dans l'espace alpin.
- Des analyses plus approfondies sont disponibles dans Keller et al. (2010).

Valeur de l'indicateur

En tout, 19 espèces ont progressé et 20 espèces ont régressé dans le classement. La valeur de l'indicateur a progressé de +13 points. Ce résultat est principalement dû au fait que quatre espèces ont été pour la première fois enregistrées dans les listes rouges. Il s'agit du Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*), du Pic à dos blanc (*Dendrocopos leucotos*), du Lusciniole à moustaches (*Acrocephalus melanopogon*) et du Cormoran (*Phalacrocorax carbo*). En 2001, leur présence était encore considérée comme exceptionnelle. Entre-temps, ils se sont établis et leurs effectifs, encore que vulnérables, ont bien progressé. Le Cormoran n'est même classé que potentiellement menacé. Sans ces espèces, l'indice serait légèrement négatif (-4 (voir Méthode de calcul ci-dessous)).

Fig. 2: Listes rouges de différents groupes d'animaux de Suisse



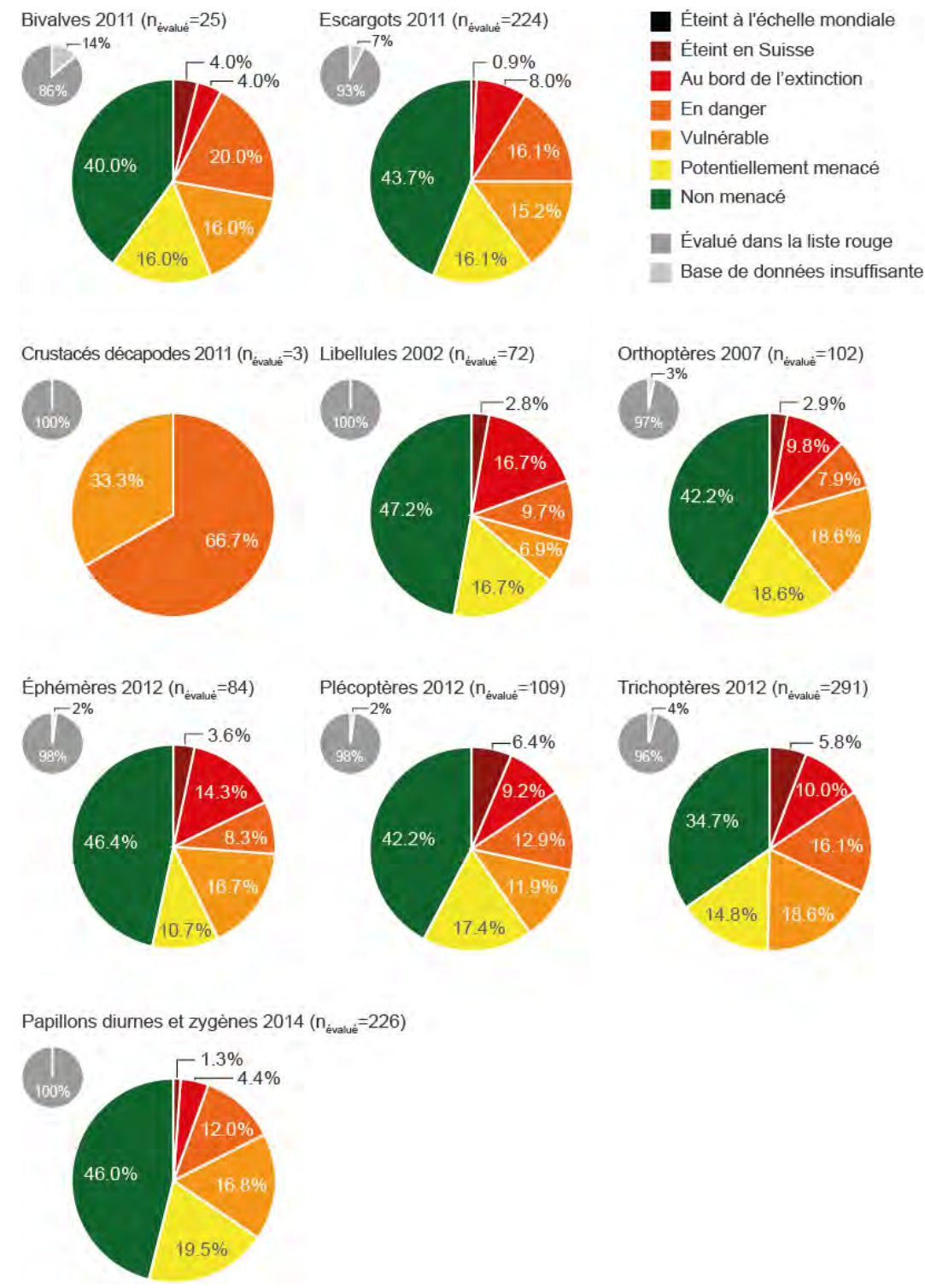
Commentaire

- Quelque 60 pour cent des espèces de chauves-souris présentes en Suisse sont sur liste rouge. Les chauves-souris sont entre autres menacées par la disparition d'habitats adaptés à leurs besoins, l'intensification de l'agriculture, l'utilisation des pesticides qui amoindrisent l'offre en nourriture, les émissions lumineuses ainsi que par la disparition et le mitage des paysages.
- Plus de la moitié des espèces de reptiles présentes en Suisse sont en danger ou au bord de l'extinction.
- Le Crapaud vert (*Bufo viridis*) est considéré comme éteint en Suisse, car il n'a plus été observé sur aucun site. Il a toujours été rare en Suisse et n'était recensé que dans les régions de Bâle et du sud du Tessin. En tout, plus des trois quarts des espèces d'amphibiens figurent sur la liste rouge.
- 51 pour cent des espèces de poisson de Suisse sont sur liste rouge. Neuf espèces doivent être considérées comme éteintes en Suisse. Une espèce endémique du lac de Neuchâtel, le Jaunet (*Salvelinus neocomensis*), est même éteinte à l'échelle mondiale (cf. Kottelat & Freyhof, 2007). Pour huit espèces, les données disponibles ne suffisent pas pour un classement.
- Selon l'ordonnance du 24 novembre 1993 (état au 1^{er} juin 2011) relative à la loi fédérale sur la pêche (OLFP), les corégones sont traités au niveau du genre. Le degré de menace des différentes espèces de corégones (*Coregonus* spp., cf. indicateur MBD Z3) n'est par conséquent pas valide. Le genre est classé NT – c'est-à-dire potentiellement menacé – et considéré comme un ensemble lors des calculs. La disparition en Suisse de certaines espèces de corégones, telles que le Férit (*Coregonus restrictus*) signifie leur extinction à l'échelle mondiale (cf. indicateur MBD Z4). Le Férit était présent dans le lac de Morat, où il a été observé pour la dernière fois en 1890.

Évolution pour toute la Suisse (invertébrés)

Fig. 3: Liste rouge des différents groupes d'animaux de Suisse

Risque d'extinction exprimé en catégories de risques



© MBD (indicateur Z5). Source: Office fédéral de l'environnement OFEV. État: 2015

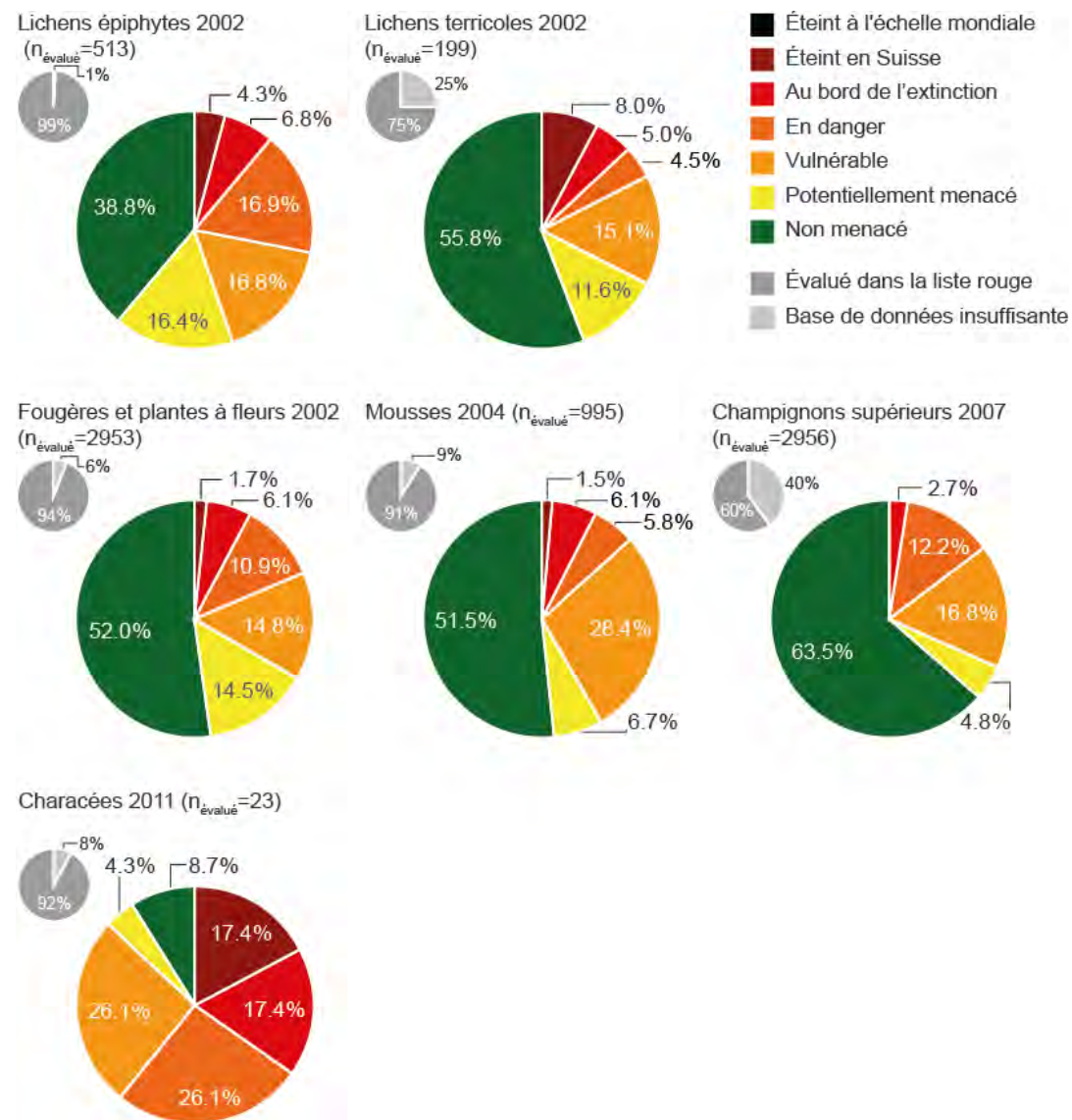
Commentaire

- La part des espèces sur liste rouge est comprise pour les invertébrés entre 35 pour cent (papillons diurnes et zygènes) et 100 pour cent (écrevisses). Les écrevisses constituent toutefois un cas particulier, car elles ne regroupent en tout et pour tout que trois espèces. 46 pour cent des invertébrés font partie d'espèces sur liste rouge, pour une médiane de 38 pour cent.
- À part les écrevisses, tous les groupes comptent des espèces disparues en Suisse. Leur nombre absolu varie entre une (gastéropodes) et dix-sept espèces (trichoptères). Aucune de ces espèces disparues de Suisse n'a aussi disparu au niveau mondial.
- 17 pour cent des espèces de libellules et 14 pour cent des éphéméroptères sont au bord de l'extinction. Parmi les autres espèces d'invertébrés, cette proportion est de 10 pour cent, voire moins.
- Les espèces pour lesquelles les données sont insuffisantes se comptent surtout parmi les moules (14 pour cent) et les gastéropodes (7 pour cent).
- Les insectes, dont le stade larvaire est lié aux eaux, sont menacés pour différentes raisons. La fragmentation et la destruction des habitats, le repeuplement de poissons (utilisation de petits cours d'eau pour la croissance des truites de rivière), l'eutrophisation – en particulier celle des eaux dormantes des zones de basse altitude –, les variations importantes du niveau des lacs de barrage, etc., constituent les principales menaces (description détaillée dans Lubini et al. 2012).

Évolution pour toute la Suisse (plantes, champignons)

Fig. 4: Liste rouge des différents groupes de plantes et des champignons de Suisse

Risque d'extinction exprimé en catégories de risques



© MBD (indicateur Z5). Source: Office fédéral de l'environnement OFEV. État: 2015

Commentaire

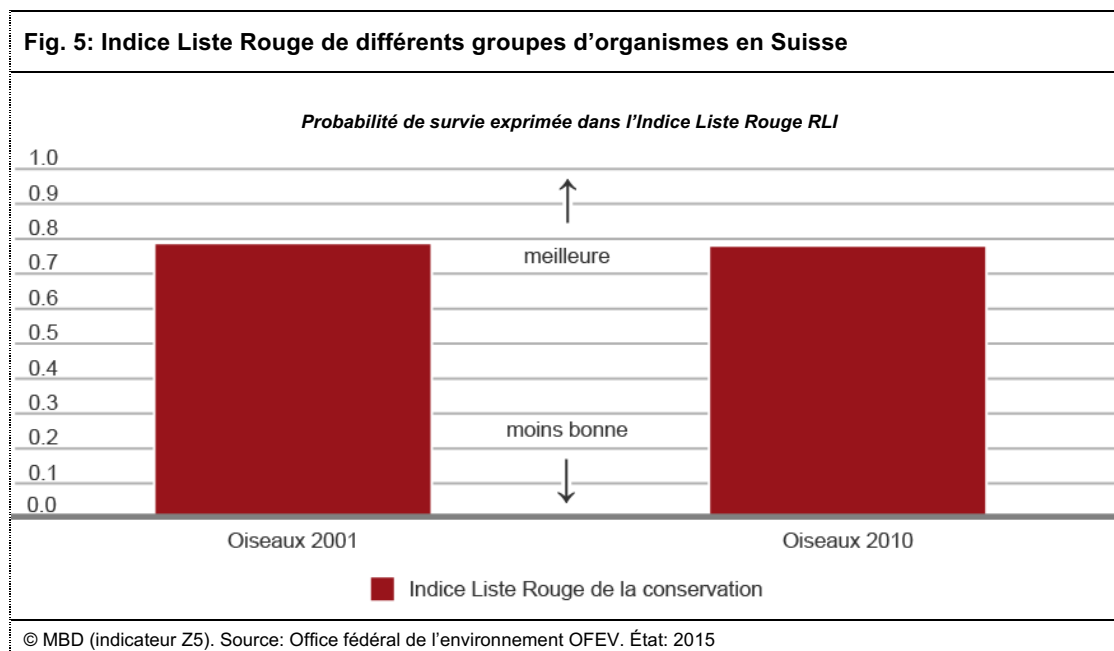
- Environ un tiers (31 pour cent) des plantes à fleurs et des fougères sont menacées.
- La Saxifrage du lac de Constance (*Saxifraga oppositifolia* subsp. *amphibia*) est le seul taxon de notre flore à être éteint tant au niveau régional que mondial. En Suisse, elle fleurissait à de rares endroits sur les rives du lac de Constance. Elle n'y a plus été aperçue depuis près de 50 ans.
- 44 pour cent des lichens épiphytes et 24 pour cent des lichens terricoles font partie des espèces sur liste rouge. 4 pour cent des lichens épiphytes et 6 pour cent des lichens terricoles sont déjà éteints en Suisse.
- Entre 19 pour cent (champignons supérieurs) et 80 pour cent (characées) de toutes les espèces énumérées sont menacées (de «vulnérable» à «au bord de l'extinction») ou ont déjà disparu. Les 19 pour cent de champignons supérieurs doivent être compris comme un minimum, car la part de données insuffisantes est très élevée (40 pour cent). Plus d'une espèce sur deux est au moins potentiellement menacée. Les espèces potentiellement menacées exigent aussi notre attention, car elles sont particulièrement vulnérables aux menaces.
- Près de deux cinquièmes (38 pour cent) des bryophytes sont déjà éteintes ou menacées.
- Quatre cinquièmes (80 pour cent, 30 espèces) des 25 espèces de Characées (16 espèces) sont menacées ou ont même disparu (4 espèces) de Suisse. Les Characées préfèrent les eaux claires oligotrophes et réagissent rapidement à l'eutrophisation des eaux. Bien que la qualité des eaux se soit nettement améliorée depuis quelque temps, le statut de la menace des Characées ne s'est globalement pas amélioré. Certaines espèces sont demeurées disparues. À cela s'ajoute la perte d'habitats, en particulier de sites pionniers.
- L'insuffisance de données concernant certaines espèces ne permet pas d'estimer la menace qui pèse sur elles. C'est le cas pour un quart des lichens terricoles et pour 40 pour cent des champignons supérieurs.

Indice Liste Rouge RLI

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a, en collaboration avec BirdLife International, développé l'Indice Liste Rouge (RLI) (Butchart et al., 2007). Celui-ci sert à mesurer la vitesse à laquelle les espèces disparaissent et l'évolution du taux d'extinction au cours du temps. L'indice varie entre 0 – si toutes les espèces d'un groupe sont éteintes – et 1 – si aucune espèce du groupe n'est menacée. Il s'agit par conséquent d'une valeur chiffrée de la situation des espèces sur liste rouge claire et simple à lire. L'Indice Liste Rouge des espèces menacées en Suisse varie entre 0,47 (écrevisses) et 0,84 (lichens terricoles). Sa moyenne s'établit à 0,71, avec une médiane de 0,74. La comparaison entre différents groupes d'organismes n'est possible que sous certaines réserves, car le reclassement d'une espèce dans un groupe riche en espèces «pèse» moins que dans un groupe pauvre en espèces.

Sur plusieurs années, l'Indice Liste Rouge montre l'accélération ou le ralentissement de la perte de biodiversité. Si le RLI ne change pas entre deux observations données, cela ne signifie pas qu'entre-temps la biodiversité n'a pas diminué, mais simplement que la diminution ne s'est pas accélérée. La valeur significative de l'indice augmente avec le nombre d'années sur lequel il est calculé. Si une seule valeur est disponible, la valeur significative est faible.

Les oiseaux sont le seul groupe d'espèces pour lequel des indices comparables sont disponibles pour deux années différentes. C'est la raison pour laquelle dans l'illustration suivante l'ILR n'est indiqué que pour les oiseaux. Les Indices Liste Rouge des poissons/cyclostomes des années 2007 et 2011 se basent sur des concepts taxonomiques différents (voir ci-dessus). Les deux valeurs ne sont par conséquent pas comparables.



Commentaire

- La valeur de l'Indice Liste Rouge des oiseaux a baissé entre 2001 et 2010 de 0,006 unité, ce qui signifie une diminution minimale de la probabilité de survie.
- Le RLI s'applique également aux espèces potentiellement menacées, bien qu'elles n'appartiennent pas aux espèces sur liste rouge.

Sources

- Auderset Joye, D. ; Schwarzer, A., 2012: Liste rouge Characées. Espèces menacées en Suisse, état 2010. Éditeur: Office fédéral de l'environnement, Berne, Laboratoire d'Ecologie et de Biologie aquatique de l'Université de Genève. L'environnement pratique n° 1213. 72 p.
- Bohnenstengel, T.; Krättli, H.; Obrist, M. K.; Bontadina, F.; Jaberg, C.; Ruedi, M.; Moeschler, P. 2014: Liste rouge Chauves-souris. Espèces menacées en Suisse, état 2011. Office fédéral de l'environnement, Berne; Centre de Coordination Ouest pour l'étude de la protection des chauves-souris, Genève; Koordinationsstelle Ost für Fledermausschutz, Zurich; Centre Suisse de Cartographie de la Faune CSCF, Neuchâtel; Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL, Birmensdorf. Série «L'environnement pratique» n° 1412: 95 p.
- Butchart, S. M.; Akçakaya, H. R.; Chanson, J.; Baillie, J. E. M.; Collen, B.; Quader, S.; Turner, W. R.; Amin, R.; Stuart, S. N. Hilton-Taylor, C., 2007: Improvements to the Red List Index. PLoS ONE 2(1): e140. Doi 10.1371/journal.pone.0000140.
- Cordillot, F.; Klaus, G., 2011: Espèces menacées en Suisse. Synthèse des listes rouges, état 2010. Office fédéral de l'environnement, Berne. État de l'environnement n° 1120. 111 p.
- Gonseth, Y.; Monnerat, C., 2002: Liste rouge des espèces menacées en Suisse: Libellules. Éditeurs: L'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Berne, et le Centre suisse de cartographie de la faune, Neuchâtel. Série OFEFP «L'environnement pratique». 46 pages.
- IUCN, 2001 : IUCN Red List Categories and Criteria: Version 3.1. IUCN Species Survival Commission. IUCN Gland, Switzerland and Cambridge, UK. ii + 30 pp.
- Keller, V.; Zbinden, N.; Schmid, H.; Volet, B., 2001: Liste rouge des espèces menacées en Suisse: Oiseaux nicheurs. Éditeurs: L'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Berne, et la Station ornithologique suisse de Sempach. Série OFEFP «L'environnement pratique». 57 pages.
- Keller, V.; Gerber, A.; Schmid, H.; Volet, B.; Zbinden, N., 2010: Liste rouge des espèces menacées en Suisse: Oiseaux nicheurs., état 2010. Éditeurs: Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Berne, et Station ornithologique suisse de Sempach. Série OFEFP «L'environnement pratique» n° 1019. 53 p.
- Kirchhofer, A.; Breitenstein, M.; Zaugg, B., 2007: Liste rouge des poissons et cyclostomes en Suisse. Éditeur: Office fédéral de l'environnement, Berne. L'environnement pratique n° 0734. 52 p.
- Kottelat, M.; Freyhof, J., 2007: Handbook of European freshwater fishes. Kottelat, Cornol and Freyhof, Berlin. 646 p.
- Lubini, V.; Knispel, S.; Sartori, M.; Vicentini, H.; Wagner, A., 2012: Liste rouge des éphéméroptères, plécoptères, trichoptères. Espèces menacées en Suisse, état 2010. Éditeur: Office fédéral de l'environnement, Berne et Centre Suisse de Cartographie de la Faune, Neuchâtel. L'environnement pratique n° 1212. 111 p.
- Monnerat, C.; Thorens, P.; Walter, T.; Gonseth, Y., 2007: Liste rouge des sauterelles en Suisse. Éditeur: Office fédéral de l'environnement, Berne et Centre Suisse de Cartographie de la Faune, Neuchâtel. L'environnement pratique n° 0719. 62 p.
- Monney, J.-C.; Meyer, A., 2005: Liste rouge des reptiles menacés en Suisse. Éditeur: Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage OFEFP, Berne et Centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse, Berne Série OFEFP «L'environnement pratique». 50 p.
- Moser, D.; Gyax, A.; Bäuml, B.; Wyler, N.; Palese, R., 2002: Liste rouge des fougères et plantes à fleurs menacées en Suisse. Éditeur: Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Berne; Centre du Réseau Suisse de Floristique, Chambésy, Conservatoire et Jardin botanique de la Ville de Genève, Chambésy. Série OFEFP «L'environnement pratique». 118 p.
- Rüetschi, J.; Stucki, P.; Vicentini, H.; Müller, P., 2012: Listes rouges Mollusques (gastéropodes et bivalves). Espèces menacées en Suisse, état 2010. Éditeur: Office fédéral de l'environnement, Berne et Centre Suisse de Cartographie de la Faune, Neuchâtel. L'environnement pratique 1216. 148 p.
- Scheidegger, C.; Clerc, P., 2002: Liste rouge des espèces menacées en Suisse: Lichens épiphytes et terricoles. Éditeur: Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage OFEFP, Berne, Institut

fédéral de recherches WSL, Birmensdorf, Conservatoire et Jardin botanique de la Ville de Genève CJBG. Série OFEFP «L'environnement pratique». 124 p.

Schmidt, B.; Zumbach, S., 2005: Liste rouge des amphibiens menacés en Suisse. Éditeur: Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage OFEFP, Berne et Centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse, Berne. Série OFEFP «L'environnement pratique». 48 p.

Schnyder, N.; Bergamini, A.; Hofmann, H.; Müller, N.; Schubiger-Bossard, C.; Urmì, E., 2004: Liste rouge des bryophytes menacées en Suisse. Éditeurs: OFEFP, FUB & NISM. Série OFEFP «L'environnement pratique». 99 pages.

Senn-Irlet, B. ; Bieri, G.; Egli, S., 2007: Liste rouge des champignons supérieurs menacés en Suisse. Éditeur: Office fédéral de l'environnement, Berne, WSL, Birmensdorf. L'environnement pratique n° 0718. 92 p.

Ordonnance du 24 novembre 1993 (état au 1^{er} juin 2011) relative à la loi fédérale sur la pêche (OLFP), RS 923.01

Wermeille, E.; Chittaro, Y.; Gonseth, Y., 2014: Liste rouge Papillons diurnes et Zygènes. Espèces menacées en Suisse, état 2012. Éditeur: Office fédéral de l'environnement, Berne et Centre Suisse de Cartographie de la Faune CSC, Neuchâtel. Série «L'environnement pratique» n° 1403. 97 p.

État

Octobre 2015. Les données sont actualisées lorsque les listes rouges sont mises à jour ou nouvellement publiées.

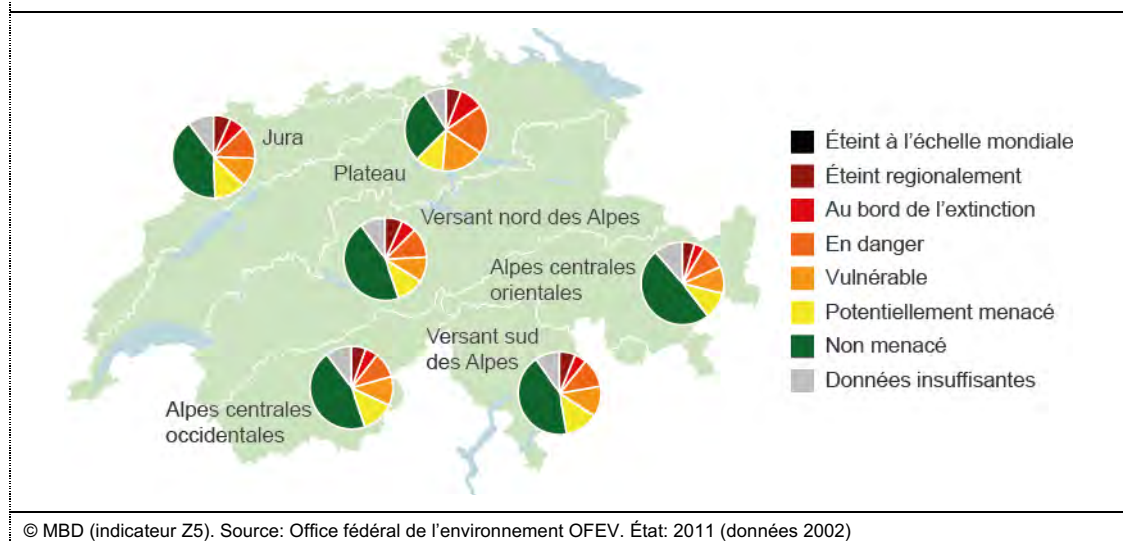
Évolution dans les différentes régions

Nous disposons également de données régionales pour les listes rouges des fougères et plantes à fleurs et des lichens épiphytes. Le degré de menace des fougères et plantes à fleurs est indiqué pour chaque région biogéographique. L'évaluation des lichens épiphytes se base sur les cinq régions de production définies dans l'Inventaire forestier national suisse (IFN).

Fougères et plantes à fleurs

Tab. 1: Risque d'extinction des fougères et plantes à fleurs dans les régions biogéographiques												
	Jura		Plateau		Versant nord des Alpes		Alpes centrales occidentales		Alpes centrales orientales		Versant sud des Alpes	
Éteint à l'échelle mondiale	0	0%	1	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Éteint regionalement	149	7%	133	6%	175	7%	141	6%	110	5%	166	6%
Au bord de l'extinction	135	6%	218	10%	156	6%	131	5%	88	4%	124	5%
En danger	279	13%	442	19%	299	11%	250	10%	216	10%	293	11%
Vulnérable	251	11%	386	17%	257	10%	287	11%	232	10%	313	12%
Potentiellement menacé	270	12%	255	11%	282	11%	329	13%	239	11%	342	13%
Non menacé	887	40%	656	29%	1176	45%	1134	45%	1100	49%	1126	43%
Données insuffisantes	220	10%	203	9%	257	10%	258	10%	250	11%	252	10%
Total des espèces recensées	2191	100%	2294	100%	2602	100%	2530	100%	2235	100%	2616	100%
Total des «espèces sur liste rouge»	814	37%	1180	51%	887	34%	809	32%	646	29%	896	34%

Fig. 6: Degrés de menace régionaux pour les fougères et plantes à fleurs



Commentaire

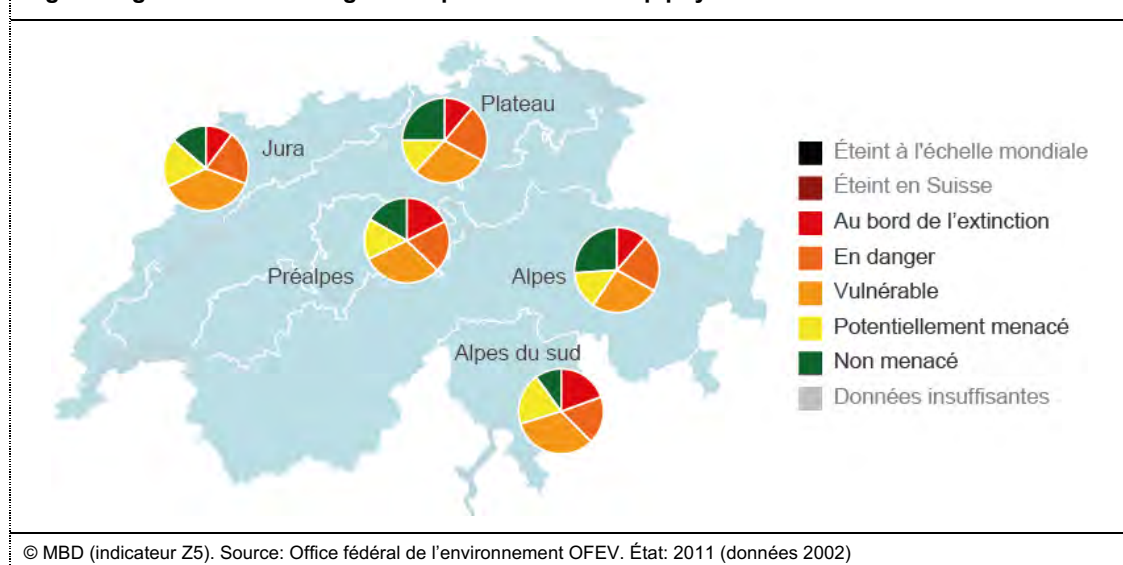
- Sur le Plateau suisse, plus de la moitié (52 pour cent) de toutes les espèces recensées sont sur la liste rouge.
- Dans les Alpes (versant nord des Alpes, Alpes centrales et versant sud des Alpes), près d'un tiers d'espèces sont sur la liste rouge.

Lichens épiphytes

Tab. 2: Risque d'extinction des lichens épiphytes dans les régions de production de l'IFN

	Jura		Plateau		Préalpes		Alpes		Sud des Alpes	
Éteint à l'échelle mondiale	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Éteint régionalement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Au bord de l'extinction	35	10%	34	11%	69	18%	49	12%	54	20%
En danger	69	20%	67	22%	77	20%	92	22%	49	18%
Vulnérable	125	37%	89	29%	120	31%	113	27%	90	33%
Potentiellement menacé	63	19%	40	13%	60	15%	61	14%	54	20%
Non menacé	45	13%	76	25%	65	17%	111	26%	27	10%
Données insuffisantes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des espèces recensées	337	100%	306	100%	391	100%	427	100%	275	100%
Total des «espèces sur liste rouge»	229	68%	190	62%	266	68%	254	60%	193	70%

Fig. 7: Degrés de menace régionaux pour les lichens épiphytes



Remarques

- À l'heure actuelle, nous ne savons pas encore avec certitude combien d'espèces ont disparu dans les différentes régions
- Nous ne disposons pas du nombre d'espèces pour lesquelles les données sont insuffisantes dans les régions.

Commentaires

- Les lichens épiphytes sont les plus nombreux dans les Alpes. On y recense en effet 427 espèces.

- Dans les Alpes et sur le Plateau suisse, plus de 60 pour cent des lichens épiphytes sont sur liste rouge. Dans les autres régions (Jura, Préalpes et Sud des Alpes), ce chiffre atteint même près de 70 pour cent.
- Entre 30 pour cent (Jura) et 38 pour cent (Préalpes et Sud des Alpes) des lichens épiphytes sont en danger ou au bord de l'extinction.

Sources

IUCN, 2001: IUCN Red List Categories and Criteria: Version 3.1. IUCN Species Survival Commission. IUCN Gland, Switzerland and Cambridge, UK. ii + 30 pp.

Moser, D.; Gygax, A.; Bäumlér, B.; Wyler, N.; Palese, R., 2002: Liste rouge des espèces menacées en Suisse: Fougères et plantes à fleurs. Éditeurs: Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Berne, Centre du Réseau Suisse de Floristique, Chambésy, Conservatoire et Jardin botanique de la Ville de Genève, Chambésy. Série OFEFP «L'environnement pratique». 120 pages.

Scheidegger, C.; Clerc, P., 2002: Liste rouge des espèces menacées en Suisse: Lichens épiphytes et terricoles. Éditeurs: Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage OFEFP, Berne, Institut fédéral de recherches WSL, Birmensdorf, Conservatoire et Jardin botanique de la Ville de Genève CJBG. Série OFEFP «L'environnement pratique». 124 pages.

État

Octobre 2015 (données 2002). Les données sont actualisées lorsque les listes rouges avec classement régional sont mises à jour ou nouvellement publiées.

Importance pour la biodiversité

Grâce aux listes rouges (LR) nationales, nous pouvons évaluer le degré de menace des espèces indigènes.

Les LR sont des signaux d'alarme. Elles montrent également si les mesures de protection et d'encouragement sont efficaces. Les listes rouges ont en outre une importance légale: avec l'art. 78, alinéa 4 de la Constitution fédérale du 18 avril 1999 (RS 101), la Suisse s'engage à protéger les espèces menacées d'extinction. Les listes rouges servent à vérifier si la Suisse respecte ce mandat constitutionnel.

L'indicateur Z5 montrera si le nombre d'espèces sur liste rouge et la menace à laquelle elles sont exposées augmentent ou diminuent. La baisse du nombre d'espèces figurant sur les listes rouges constituera une évolution positive pour la biodiversité et une hausse de ce nombre, une évolution négative. Cependant, il n'est pas possible de comparer directement les listes actuelles avec celles établies avant 2001, car celles-ci n'utilisaient pas encore les nouveaux critères de l'UICN pour classer les espèces. Nous ne pourrions dès lors fournir de modifications quantitatives exactes que dans quelques années. Les données indiquées ici, à l'exception de celles sur les poissons/cyclostomes et les oiseaux nicheurs, ne constituent donc que des valeurs initiales. Elles permettent cependant déjà d'identifier certaines tendances.

En ce qui concerne les plantes, la situation a empiré. La part d'espèces sur liste rouge est passée d'environ un quart en 1991 à près d'un tiers en 2002. Le nombre de bryophytes considérées en danger reste grosso modo au niveau de 1991. La situation de nombreuses libellules s'est elle aussi aggravée. Ainsi, le Gomphe à crochets (*Onychogomphus uncatus*), dont les populations étaient autrefois stables en Suisse, a aujourd'hui disparu (cf. indicateur Z3). La disparition de grandes zones humides a entraîné une diminution des Rousserolles turdoïdes et des Locustelles tachetées. D'autres espèces, vivant sur des sites spécifiques, ont décliné à la suite de la réduction générale des surfaces et du nombre d'habitats spécifiques. Les espèces qui vivent dans de tels habitats sont dès lors plus nombreuses à apparaître dans les LR. Toutefois, les nouvelles LR comprennent de plus en plus d'espèces habitant dans un paysage traditionnel. Ainsi, le nombre d'alouettes et de bruants proyers – espèces typiques des zones agricoles – a fortement baissé ces dix dernières années, ce qui laisse penser que la pression de l'agriculture sur la biodiversité demeure élevée.

Toutefois, la menace pesant sur les espèces indigènes n'est pas toujours le résultat d'une évolution négative. Ainsi, le Guêpier d'Europe est considéré comme au bord de l'extinction parce qu'il ne couve en Suisse que depuis quelques années et qu'il n'est encore présent qu'en nombre limité.

Par rapport aux anciennes listes rouges, la menace s'est accrue non seulement pour les oiseaux, mais aussi pour les chauves-souris, les reptiles, les poissons et les cyclostomes. En ce qui concerne les chauves-souris, la progression des espèces sur liste rouge n'est pas seulement imputable aux différents critères d'évaluation, mais aussi et surtout à une augmentation des facteurs de menace et/ou à un constat de réelle diminution des populations concernées.

Parmi certains groupes d'espèces – amphibiens, sauterelles, libellules et papillons diurnes –, la liste des espèces sur liste rouge a en revanche diminué par rapport aux précédents classements. Cette diminution est pour l'essentiel imputable à l'application stricte des critères UICN et, dans le cas des sauterelles et des papillons diurnes, à une meilleure connaissance de leur répartition. Elle ne signifie malheureusement pas que la situation de ces groupes d'espèces s'est améliorée en Suisse. Au contraire: chez les papillons diurnes, près d'un tiers des espèces sur liste rouge et quelques espèces relativement fréquentes tendent à se raréfier. Parmi les sauterelles et les libellules, la situation de plusieurs espèces menacées s'est encore détériorée. Au cours des dernières décennies, seules quelques espèces de sauterelles, libellules et papillons diurnes ont vu leurs aires de répartition et leur densité de population augmenter. La plupart de ces espèces étant thermophiles, une possible influence du changement climatique n'est pas à exclure.

En ce qui concerne les plantes, la situation a empiré. La part d'espèces sur liste rouge est passée d'environ un quart en 1991 à près d'un tiers en 2002. Le nombre de bryophytes considérées en danger reste grosso modo au niveau de 1991.

Définition de l'indicateur

Nombre des espèces dont la menace a baissé d'un degré en Suisse, moins le nombre des espèces où elle a augmenté d'un degré. Les espèces dont le degré de menace a augmenté ou diminué de deux (trois) paliers sont comptabilisées deux (trois) fois.

Méthode de calcul

Les catégories de menace des listes rouges se basent sur les critères de l'UICN de 2001 (version 3.1). La classification s'effectue en deux étapes: les espèces sont d'abord classées selon des critères mondiaux comme si la population suisse était la population mondiale. Ensuite, on analyse si le risque que des espèces disparaissent en Suisse augmente ou diminue sous l'influence de populations extérieures. Les espèces sont alors classées dans une catégorie de menace plus élevée ou plus basse ou restent dans la même catégorie.

La méthode de classification dans les différentes catégories est adaptée en fonction des connaissances dont nous disposons et, dans certains cas aussi, en fonction des relevés sur le terrain effectués pour chaque groupe d'espèces.

Les données actuelles – à l'exception de celles sur les oiseaux nicheurs et les poissons/cyclostomes – ne fournissent qu'une photo instantanée de la situation. En raison des différences de taxonomie chez les poissons/cyclostomes (cf. ci-dessus), seules les données concernant les oiseaux nicheurs peuvent à ce jour être comparées.

Les données d'évolution sont calculées à partir des changements au sein des catégories de listes rouges: si une espèce sur liste rouge passe à un niveau supérieur, par ex. de VU (vulnérable) à EN (en danger), elle compte pour un point. Si une espèce «saute» de deux catégories, p. ex. de CR (au bord de l'extinction) à VU, elle compte double. Les passages de VU à NT (potentiellement menacé) ou LC (non menacé) ou inversement comptent simple, les passages à un niveau supérieur ou inférieur dans les catégories non rouges NT et LC ne sont pas pris en compte. Pour le calcul des changements, les espèces classées pour la première fois sont considérées comme provenant du niveau RE (éteint au niveau régional).

Les espèces dont la position systématique a changé entre deux éditions de la liste rouge ne sont pas prises en compte. Actuellement, seul le Goéland leucophaé (*Larus michahellis*), auparavant non séparé du Goéland argenté (*Larus argentatus*), est dans cette situation.

L'Indice Liste Rouge est calculé selon Butchart et al. (2007). Ne sont pas prises en compte les espèces déjà éteintes lors de la première évaluation (RE et EX) ou celles pour lesquelles les données sont insuffisantes (DD). Les nombres d'espèces d'une même catégorie sont multipliés par la pondération de la catégorie, les produits ainsi obtenus sont additionnés, divisés par la valeur maximale possible (toutes les espèces N sont éteintes, $N \times 5$) puis déduits de 1. La pondération progresse linéairement de $EX/RE=5$ à $LC=0$.

Informations complémentaires

Personne de contact pour l'indicateur Z5

Christine Föhr, foehr@hintermannweber.ch, +41 (0)31 310 13 04

Lukas Kohli, kohli@hintermannweber.ch, +41 (0)31 310 13 02 (Indice Liste Rouge)

Autres indicateurs sur ce thème

> Z4: Espèces menacées à l'échelle mondiale présentes en Suisse

<http://www.biodiversitymonitoring.ch/fr/donnees/indicateurs/z/z4.html>

> Z6: Effectifs d'espèces menacées <http://www.biodiversitymonitoring.ch/fr/donnees/indicateurs/z/z6.html>

Autres sources d'information

> www.bafu.admin.ch/biodiversitaet/14377/14378/index.html?lang=fr (Site de l'OFEV, listes rouges)

> www.admin.ch/ch/fr/rs/101/a78.html (Constitution fédérale, art. 78 Protection de la nature et du patrimoine, RS 101)

> www.redlist.org/ (base de données de l'UICN)

> www.iucnredlist.org/technical-documents/categories-and-criteria (informations complémentaires relatives aux catégories et aux critères)

> www.bafu.admin.ch/publikationen/index.html?lang=fr (pour commander les listes rouges)

Bibliographie

> Cordillot, F.; Klaus, G., 2011: Espèces menacées en Suisse. Synthèse des listes rouges, état 2010. Office fédéral de l'environnement, Berne. État de l'environnement n° 1120. 111 p.

Ces informations se fondent sur le document allemand 1260_Z5_Basisdaten_2015_v1.docx du 2. Novembre 2015.